

**Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement
tenue le mardi 3 octobre 2017 à 19h00**

ÉCOLE LES BOCAGES, 4832 DES LANDES, ST-AUGUSTIN, QUÉBEC

Étaient présents :

Diane Alary	Marie-Pier Thibeault	Sébastien Gobeil
Lucie Baril	Nathalie Gilbert	Sébastien Simard
Lucie Bélair	Philip Boumansour	Simon Dostie
Marie-Lyne Lemay	Philippe Bolduc	Valérie Deilhes

Était absent :

Marie-Christine Côté

Invité :

Roseline Drolet

1. Ouverture

1.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

M. Simard débute l'animation de la réunion jusqu'à ce que le nouveau président soit élu. M. Simard présente brièvement le mandat du Conseil d'établissement.

1.2 Présentation des membres

Les membres du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018 se présentent. M. Simard mentionne la présence de madame Madeleine Albert qui fera office de secrétaire pour la première rencontre du Conseil d'établissement en remplacement de Mme Marie-Christine Côté.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

M. Simard présente brièvement l'ordre du jour de la réunion. L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

Il est proposé par M. Philip Boumansour d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 3 octobre 2017. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-001**

2. Formation du Conseil d'établissement

2.1 Adoption des règles d'élection

M. Simard remet aux membres du comité le document explicatif des règles de régie interne du Conseil d'établissement et présente aux membres les règles d'élection pour les postes de président, de vice-président et de trésorier ainsi que les responsabilités reliées à ces titres.

Il est proposé par Mme Marie-Pier Thibault d'adopter les règles d'élection. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-002**

2.2 Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur

Il est proposé que M. Sébastien Simard soit nommé pour réaliser les deux tâches, soit président d'élection et scrutateur. M. Simard accepte.

2.3 Élection du président

M. Boumansour propose M. Gobeil au poste de président. M. Gobeil accepte ce rôle. M. Sébastien Gobeil est nommé président du Conseil d'établissement de l'école Les Bocages pour un mandat d'un an.

2.4 Élection du vice-président

M. Boumansour propose M. Dostie au poste de vice-président et M. Gobeil propose M. Boumansour, celui-ci refuse cette mise en candidature. M. Dostie accepte de prendre ce mandat.

M. Dostie est nommé vice-président du Conseil d'établissement de l'école Les Bocages pour un mandat d'un an.

2.5 Élection du trésorier

M. Dostie propose que M. Boumansour poursuive son travail comme trésorier. Celui-ci accepte ce rôle.

M. Philip Boumansour est nommé trésorier du Conseil d'établissement de l'école Les Bocages pour un mandat d'un an.

Mme Valérie Deilhes propose la fin des élections.

2.6 Élection du représentant au Comité de parents et de son substitut

Ce point a été traité lors de l'assemblée générale du 20 septembre dernier. Mme Valérie Deihes a été réélue à ce poste pour cette année.

3. Ouverture (suite)

3.1 Mot du nouveau président

M. Gobeil est heureux de reprendre le mandat de président du Conseil d'établissement pour une deuxième année. Sa vision est de toujours prendre les meilleures décisions pour les élèves. M. Gobeil souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et mentionne qu'une belle année est en perspective, car les parents étaient très intéressés et impliqués lors de l'assemblée générale.

3.2 Adoption et suivis au procès-verbal du 6 juin 2017

Correction :

- Point 4.1, Il est convenu d'ajouter que l'assemblée générale des parents rassemble 17 parents très engagés.

Suivis :

- Point 5, Ce point sera discuté lors des prochaines rencontres du Conseil d'établissement.

Il est proposé par Mme Valérie Deilhes d'adopter le procès-verbal de la réunion du 6 juin 2017, avec la modification proposée. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-003**

3.3 Adoption des règles de régie interne

Voir document « Règles de régie interne du Conseil d'établissement de l'école Les Bocages »

M. Gobeil invite les membres à parcourir le document et à se familiariser avec les procédures. M. Simard explique l'ajout à l'article 6, soit la notion de substitut et fait l'explication de l'article 7, soit la dénonciation des intérêts.

Il est proposé par Mme Lucie Baril d'adopter les règles de régie interne. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-004**

3.3.1 Modalités de secrétariat

M. Simard informe les nouveaux membres des modalités de secrétariat adoptées l'an dernier. Mme Côté, membre du Conseil d'établissement à titre d'enseignante, rédigeait les procès-verbaux des rencontres et recevait un montant de 125\$ par séance. Mme Côté demande les mêmes frais pour cette année. M. Gobeil complimente le travail rigoureux que celle-ci accomplit.

Il est proposé par Mme Lucie Baril de maintenir les modalités de secrétariat pour l'année scolaire 2017-2018. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-005**

4. Informations générales

4.1 Mot de la direction

M. Simard dit que cette année sera très importante, car il s'agit du 30^e anniversaire de l'école. Pour cette occasion un nouveau logo a été créé et des activités sont à prévoir où les anciens de l'école seront invités afin de faire rayonner le milieu et souligner l'histoire de l'école. De plus, plusieurs points retiendront l'attention cette année : une campagne de financement et un comité seront mis en place afin de faire avancer le projet de la bibliothèque de l'école, des changements significatifs ont été apportés aux règles de vis de l'école (voir le document remis lors de la rencontre), des ajouts d'ordinateurs en salle de classe sera mis en place pour pallier aux besoins pédagogiques et un système de puce sera mis de l'avant pour le service de garde afin d'augmenter l'efficacité des fins de journée et la sécurité des enfants.

De plus, le mandat d'accompagnement des huit (8) nouveaux enseignants qui se sont joignent à l'équipe, l'aménagement des locaux, la croissance des équipes sportives, l'entrée progressive et les trois (3) classes d'anglais intensif font partie des enjeux importants de l'année scolaire.

4.2 Mot des représentants des membres du personnel

Mme Lucie Bélair : .Ce fut une belle rentrée scolaire qui était axée sur l'accueil des élèves. Les élèves étaient jumelés à un professeur, cette méthode a permis une meilleure communication et un meilleur encadrement.

Mme Diane Alary : Avec la belle température, la journée aux pommes fut très appréciée.

Philippe Bolduc : La rentrée se passe bien également au 1^{er} cycle avec de beaux groupes et du nouveau mobilier pour certaines classes.

Mme Lucie Baril : Cette année les émotions, l'estime de soi et les Amérindiens seront des sujets traités au 2^e cycle.

Mme Marie-Pier Thibault : Une nouvelle enseignante s'est jointe au 3^e cycle, une belle chimie et un bel esprit d'équipe sont déjà présents. On dénote également une belle participation des équipes sportives.

4.3 Mot de la commissaire

Mme Roseline Drolet fait état des éléments discutés lors de la première rencontre des commissaires :

- La résolution de la vente du terrain et de l'immeuble où était situé le Centre de la Pointe-de-Sainte-Foy a été adoptée.
- Le réaménagement de l'ancienne école Madeleine-Bergeron par le Centre d'éducation des adultes.
- L'agrandissement du gymnase du pavillon Laure-Gaudreault en raison de l'augmentation du nombre d'élèves avec l'arrivée du 2^e cycle du secondaire.

5. Informations

5.1 Adoption du budget initial 2017-2018

Voir document « *Prévisions budgétaires 2017-2018* »

M. Simard présente le budget initial 2017-2018 et avise les membres que le budget final, ajusté selon la clientèle, sera présenté en novembre et en février. Le budget total de l'école est de 193 691 \$. La différence de 36 703\$ par rapport au budget de l'année dernière s'explique par l'ajout de mesures ministérielles dont les montants sont remis directement aux écoles. Ces nouvelles mesures ont permis l'ajout d'une éducatrice en service de garde et l'ajout d'heures en orthopédagogie et en éducation spécialisée.

M. Simard présente sommairement les différentes catégories du budget :

- Catégorie 100 : 74 173\$ pour le matériel de classe
- Catégorie 101 : 70 105 \$ pour les services aux élèves en difficulté, dont les heures octroyées aux techniciennes en éducation spécialisée et l'aide aux devoirs
- Catégorie 104 : 4 938 \$ pour le perfectionnement des enseignants
- Catégorie 106 : 5 968 \$ pour l'achat de nouveaux livres de bibliothèque
- Catégorie 109 : 25 000 \$ pour les activités de la vie scolaire et les sorties éducatives
- Catégorie 149 : 13 507 \$ pour les besoins généraux de mobilier

Il est proposé par Mme Nathalie Gilbert d'adopter le budget initial 2017-2018. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-006**

Il est également question de l'entente sur le loyer du Centre sociorécréatif. M. Simard s'engage à discuter de cette entente avec le Service des ressources matérielles. Une résolution est demandée par l'assemblée afin de communiquer aux différents intervenants de la Ville de

Saint-Augustin-de-Desmaures (politiques et administratifs) les impacts pour l'école de devoir assumer ce coût de location.

CONSIDÉRANT l'entente existante entrent la Commission scolaire des Découvreurs et la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures sur les échanges de services;

CONSIDÉRANT que l'école Les Bocages doit louer les locaux du Centre sociorécréatif afin de répondre à un besoin d'un manque d'espace;

CONSIDÉRANT que le service de garde de l'école Les Bocages doit s'autofinancer et que c'est l'école qui doit assumer seule les frais de location du Centre sociorécréatif;

CONSIDÉRANT le nombre historique de groupes cette année à l'école Les Bocages;

CONSIDÉRANT que l'école Les Bocages est le seul établissement appartenant à la Commission scolaire des Découvreurs à se voir imposer des frais pour l'utilisation de locaux avec la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures;

CONSIDÉRANT la résolution 2017-252 adoptée le 6 juin dernier par le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin qui vient imposer une hausse aux frais de location par l'école Les Bocages pour son utilisation du Centre sociorécréatif;

Le Conseil d'établissement de l'école Les Bocages demande à la municipalité de revoir à la baisse les coûts de location du centre sociorécréatif afin de permettre au service de garde de l'école d'investir davantage dans le service aux élèves.

Il est proposé par Mme Lucie Bélair d'adopter la résolution du Centre sociorécréatif. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-006**

5.2 Adoption des frais au service de garde 2017-2018

Voir document « Journées pédagogiques et frais chargés aux parents 2017-2018 »

Mme Alary présente les différentes activités offertes par le service de garde lors des journées pédagogiques cette année. Le tarif de base sera de 12,40 \$ par journée pédagogique. Il y a précision sur l'activité à la Station touristique Duchesnay dont un surplus de 23,50 \$ est demandé. Depuis plusieurs années les parents demandent une activité semblable. Une vérification auprès de la fondation sera faite afin de vérifier s'il y a possibilité d'entente. Un suivi sera également fait au niveau des inscriptions. Retour sur ce sujet à venir lors de la prochaine rencontre.

Il est proposé par M. Philippe Bolduc d'adopter les frais au service de garde 2017-2018. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-007**

5.3 Informations sur les activités parascolaires offertes cet automne

Voir document « *Activités parascolaires – Automne 2017-2018* »

M. Simard présente les activités parascolaires qui seront offertes cet automne. M. Simard mentionne qu'il est toujours intéressant de se diversifier, mais que le nombre de locaux vient contrer les activités qui peuvent être proposées bien qu'un effort pour maximiser le partage de locaux soit fait. Cette année, le Karaté sera bonifié. Mme Gilbert propose l'idée d'une activité multi sportives à l'extérieur. L'idée d'ajouter des activités informatiques en lien avec les robots est également proposée. Il est mentionné que cette activité se vit déjà en classe.

6. Décision

6.1 Approbation des activités éducatives et des sorties pour 2017-2018

Voir document « *Programmation des sorties éducatives pour l'année scolaire 2017-2018* »

M. Simard présente les activités éducatives proposées par chacun des niveaux. Les enseignants doivent trouver des moyens de maximiser le nombre d'activités avec les budgets alloués. Les montants demandés aux parents sont inchangés depuis les trois (3) dernières années. Un montant est toujours gardé pour des activités « école » sur le montant de base ce qui permet d'offrir un spectacle de Noël et des festivités en fin d'année scolaire pour tous.

Il est proposé par Mme Lucie Baril d'approuver les activités et sorties éducatives pour 2017-2018. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-008**

6.2 Approbation des activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières

M. Simard annonce que le 27 octobre, les élèves de 6^e année sont invités à une journée « Secondaire d'un jour » à l'école Laure-Gaudreault (transport assumé par l'école des Pionniers). Lors de cette journée, les élèves se retrouveront dans la peau d'un élève du secondaire. Cette activité se veut rassurante pour les élèves et est en lien avec la nouvelle matière orientation professionnelle.

Il est proposé par Mme Valérie Deilhes d'approuver la tenue de cette activité. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-009**

6.3 Approbation des règles de vie éducatives 2017-2018

Voir document « Règles de vie éducatives »

M. Simard mentionne malgré quelques changements au niveau de la cohérence des règles de vie éducatives, celles-ci n'ont pas changé. Les parents seront dorénavant plus impliqués et avertis plus tôt lors de problématique.

Il est proposé par Mme Marie-Pier Thibault d'adopter les règles de vie éducatives. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-010**

6.4 Adoption du calendrier des rencontres 2017-2018

Voir document « Calendrier des rencontres du Conseil d'établissement 2017-2018 »

M. Simard propose un calendrier des rencontres du Conseil d'établissement, accompagné des sujets principaux devant être abordés. Il suggère donc les dates suivantes : le 3 octobre (mardi), le 7 novembre (mardi), le 6 décembre (mercredi), le 6 février (mardi), le 14 mars (mercredi), le 3 avril (mardi) et le 2 mai (mercredi). M. Simard mentionne qu'il est important de l'aviser si l'un des membres ne peut pas être présent lors d'une rencontre afin d'atteindre le quorum.

Il est proposé par Mme Nathalie Gilbert d'adopter le calendrier des rencontres du Conseil d'établissement 2017-2018. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-011**

6.5 Adoption de la modalité pour l'aide aux devoirs

M. Simard fait état des modalités mises de l'avant et du fonctionnement pour l'aide aux devoirs cette année. Un montant de 5\$/heure est proposé pour cette année. M. Simard mentionne que ce service est un service supplémentaire et une mesure d'aide.

Il est proposé par M. Philippe Bolduc d'adopter les modalités pour l'aide aux devoirs pour l'année scolaire 2017-2018. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-012**

6.6 Tirelires d'Halloween pour Leucan

M. Simard demande l'autorisation du Conseil d'établissement pour relancer les tirelires de Leucan. M. Simard mentionne que les parents sont toujours libres de participer ou non. L'année dernière, cette activité avait permis d'amasser des sommes substantielles pour Leucan.

Il est proposé par M. Philip Boumansour d'offrir aux élèves la possibilité d'obtenir une tirelire de Leucan pour l'Halloween. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-013**

7. Varia

M. Gobeil demande des précisions au sujet de la confusion entourant l'attribution des élèves dans leur classe respective. Avant la rentrée scolaire, certains parents ont été en mesure de connaître les classes de leurs enfants. M. Simard mentionne que cette problématique venait du système de facturation scolaire via le portail des parents. La Commission scolaire a fait des démarches afin d'enlever ce lien dès qu'elle s'est aperçue de cette problématique.

8. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée a lieu à 21h26.

Sébastien Gobeil, président

Sébastien Simard, directeur

Secrétaire : Madeleine Albert